



HANDBALL PROMO

NATIONAL LYCEENNES UGSEL

27 ET 28 MARS 2025

L'HUISSERIE 53

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Comité UGSEL Mayenne

109 bis avenue Pierre De Coubertin 53000 LAVAL

ORGANISATEUR

Juliette BADAROUX directrice départementale UGSEL 53
06.43.74.00.66 ugsel53@ugsel.org

Alexandre MOTTAIS secrétaire Comité UGSEL 53
06.46.00.54.00 ugselmayenne53@gmail.com

Référent local : Guillaume CHAUDET Lycée Avesnières
06.61.26.11.70 gchaudet@avesnieres.fr

LIEUX DE COMPETITION

CJF Promo
Complexe sportif Espace Hobbysport
Chemin du Fougeray, 53970 L'Huisserie

ACCUEIL

LE MERCREDI 26 MARS 2025

Mercredi 26 mars 2024 de 16h30 à 18h.
Gymnase du lycée d'Avesnières – 51, Rue d'Avesnières 53000 LAVAL
PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, le contrôle administratif et l'accueil sportif (présentation des licences encadrants - voir partie technique et sportive)

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation pour le **24 février 2025** au plus tard (envoi à Alexandre MOTTAIS : ugselmayenne53@gmail.com)

Règlement droits engagements et restauration :

- pour le règlement par chèque à l'ordre du Comité UGSEL Mayenne, adresse postale suivante :

*Comité UGSEL Mayenne
109 bis avenue Pierre De Coubertin
53000 LAVAL*

- pour le règlement par virement sur le compte : IBAN : **FR76 1548 9047 6400 0227 9774 097**

HEBERGEMENT & RESTAURATION

L'hébergement est à réserver par vos soins, éventuellement avec le lien suivant :

<https://www.laval-tourisme.com/sejournez/poser-ses-valises/>

Chaque établissement gère son hébergement et ses déplacements.

FORFAIT RESTAURATION (4 repas) :

Le forfait restauration est obligatoire pour tous les participants (joueurs, encadrants, jeune officiel couvrant une équipe).

Mercredi soir, jeudi midi, jeudi soir et panier repas pour le vendredi midi : 35.50 €

Tout repas commandé sera dû. En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué

La restauration du midi (entre 11h30 et 13h30) et du soir (entre 11h30 et 13h30) se fera au Lycée Avesnières - 51, rue d'Avesnières - 53000 LAVAL

DROIT D'ENGAGEMENT

165,00 € par équipe

TRANSPORT	Les équipes doivent être autonomes dans leurs déplacements entre leur lieu d'arrivée, l'accueil, les lieux d'hébergement et de compétition.
ACCÈS ET STATIONNEMENT	Pour les cars : Salle polyvalente de Laval - Place de Hercé - 53000 LAVAL Pour les minibus : sur le plateau sportif du lycée d'Avesnières Un fléchage UGSEL sera installé afin de faciliter les déplacements.
SOUVENIR	Un souvenir sera offert à chaque participant.
PASTORALE	Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres. Un temps fort sera partagé le mercredi soir 26 mars lors de la réunion d'ouverture.
ANIMATION / CONVIVIALITE	Chaque délégation est invitée à apporter une spécialité de sa région. Elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi au moment de l'apéro des régions. Celui-ci aura lieu le jeudi 27 mars au restaurant scolaire du Lycée Avesnières – self des enseignants. Un village éducatif et temps convivial pour les jeunes seront animés par le Comité Départemental de Handball de la Mayenne, des joueurs du club de l'Huisserie (National 1) et des jeunes des sections EPPCS du lycée d'Avesnières et Handball du collège Sainte Thérèse de Laval.
PHOTOS ou VIDEOS	Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition. La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.
PREMIER SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2024-2025 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

REGLEMENTS

Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Hand-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.

[Cf. Règlements Généraux : réclamations Article 28, sanctions Article 29](#)

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL

DÉLÉGUÉS SPORTIFS

RESPONSABLES DES JO – CTN

LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves **inscrits sur USPORT** (modifiable jusqu'au 13 mars 2025) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et **cette vérification est obligatoire.**

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

RÉUNION TECHNIQUE

Elle aura lieu le mercredi soir dans l'Amphithéâtre Jeanne de Hercé – 51, Rue d'Avesnières 53000 LAVAL en présence des capitaines et enseignants d'EPS

ARBITRAGE

Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur, un chèque de **caution de 500 €** sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.

[Cf article 6 du règlement sports collectifs Handball](#)

CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Éthique et Sportive, jointe en fin de dossier.

TENUE ET HYDRATATION

Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoie :

- **deux jeux de maillots** numérotés et de couleurs différentes.
- **deux sifflets** pour ses jeunes officiels.
- **Ballons. La résine est interdite dans les salles d'échauffement.**

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. [Cf article 10 des RG.](#)

Les athlètes d'une même équipe doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées.

Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition. Une buvette sera disponible avec boissons, fruits et barres de céréales.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



UGSEL • Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
277 rue Saint-Jacques • 75240 PARIS Cedex 05 • www.ugsel.org
M. 06 75 20 32 36. mail. d-paris@ugsel.org/ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

Mercredi 19 mars 2025

- **16h30 - 18h00** : Accueil des équipes - Amphithéâtre Jeanne de Hercé à LAVAL
Vérification des licences
- **18h15 -19h15** : Cérémonie d'ouverture
Réunion Technique
Tirage au sort des matchs.
- **19h30 - 21h00** : Repas au self du lycée Avesnières.

Jeudi 20 mars 2025

- **08h00** : Ouverture des gymnases.
- **08h30 - 17h30** : Matchs en continu (ouverture de La Salle 8h00) :
PROMO : salle de L'HUISSERIE (53970)
ELITE : salle de BONCHAMP (53960).
- **11h30 - 13h30** : Restauration au self du Lycée Avesnières.
- **19h00 - 20h30** : Réunion Technique
Temps de convivialité, apéritif des régions
Restauration des joueuses au self du lycée Avesnières
- **20h30 - 22h00** : Temps de convivialité pour les jeunes au gymnase.

Vendredi 21 mars 2025

- **08h00** : Ouverture des gymnases.
- **8h30 – 12h15** : Finales (ouverture de La Salle 8h00) :
PROMO : salle de L'HUISSERIE (53970)
ELITE : salle de BONCHAMP (53960).
- **12h30** : Remise des récompenses et clôture du championnat :
PROMO : salle de L'HUISSERIE (53970)
ELITE : salle de BONCHAMP (53960)
- **13h00** : Distribution des paniers repas.

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.